



Protocole d'urgence - Environnement - Tremblement de terre

Relativement peu fréquents au Québec, les tremblements de terre peuvent être de différentes intensités et survenir n'importe où, n'importe quand, sans signes précurseurs.

Être bien préparée

1. Communiquer avec les autorités municipales pour savoir si le site est dans une zone à fort potentiel de tremblement de terre. S'abonner aux systèmes d'alerte sismique.
2. Identifier des lieux de rassemblement sécuritaires dans chacun des bâtiments.
3. Bien fixer les gros appareils et les meubles : chauffe-eau, réfrigérateur, lits à deux étages, gros appareils électroniques, etc.
4. Préparer une ou des trousse(s) d'urgence incluant notamment des lampes de poche et les disposer aux endroits nécessaires.
5. Procéder à des exercices de simulation de tremblement de terre.

En situation d'urgence

1. À l'intérieur, ne pas sortir. Se baisser et s'abriter sous un meuble lourd, par exemple un bureau, une table ou un lit. Se couvrir la tête pour se protéger des objets qui pourraient tomber. S'agripper au meuble sous lequel on est abrité jusqu'à la fin des secousses.
2. Rester loin des portes, des fenêtres et des murs extérieurs.
3. À l'extérieur, se diriger vers un endroit dégagé, loin des bâtiments, des câbles électriques, des poteaux et des enseignes.
4. En fauteuil roulant, bloquer les roues et se protéger la tête et le cou avec les mains ou un objet comme un livre.
5. En voiture, s'arrêter dans un endroit dégagé sans bloquer la route. Éviter de s'arrêter sous un viaduc ou un pont et à proximité d'immeubles.

Après l'intervention

1. Après l'arrêt des secousses, se rendre au point de rassemblement extérieur.
Communiquer avec un-e responsable. Attendre les consignes.
2. Si des bâtiments se sont écroulés ou si la situation le commande, appeler le 9-1-1.
3. Prodiger les premiers soins s'il y a des personnes blessées.
4. Au besoin, mettre à exécution le *protocole d'évacuation de site*.
5. Au besoin, remplir un rapport d'incident ou d'accident et mettre à exécution les deux protocoles suivants : *protocole de gestion de crise* et *protocole de retour sur l'évènement*.

